

 	<h1>CHAMPIONNATS JEUNES D'INDRE-ET-LOIRE 2022</h1> <h2>Avoine – 3 décembre 2022 Tours – 4 décembre 2022</h2> <h3>REGLEMENT INTERIEUR</h3>	 
---	---	---

Article 1 :

L'organisation des Championnats d'Indre-et-Loire jeunes est placée sous la direction de M. Michel KRAUSS, Président du CDJE37, M. Nicolas CHADER Responsable des Jeunes 37, M. Jean-Louis SALVAING pour le Club d'échecs d'Avoine et de M. François LE GUILLOU pour l'Echiquier Tourangeau.

Les règles du jeu sont celles du 88^{ème} Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Goynuk (Antalya, Turquie) et qui sont entrées en application au 1er janvier 2018.

Les appariements se font au Système Suisse à l'aide de la dernière base pour papi.

Sont appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs affiliés à la FFE (licence A) .

Article 2 :

Le championnat se déroule en 2 journées :

- Le club d'Echecs d'Avoine accueille le samedi 3 décembre 2022 les catégories U8 et U10 pour F et M
- La cadence est de 2 x 15 min + 5 sec par coup pour toute la partie.
- L'arbitrage des championnats est confié à Julie COLIN AFO1, J65080
- Le championnat U8 Mixte est homologué FIDE avec le n° 57364
- Le championnat U8 F est homologué FIDE avec le n° 57365
- Le championnat U10 Mixte est homologué FIDE avec le n° 57367
- Le championnat U10 F est homologué FIDE avec le n° 57366

- L'Echiquier Tourangeau accueille le dimanche 4 décembre 2022 les catégories U12, U14 et U16 pour F et M
- La cadence est de 2 x 25 min + 10 sec par coup pour toute la partie.
- L'arbitrage des championnats est confié à Jean-Noël GRATEAU, AFO2, A04753
- Le championnat U12 Mixte est homologué FIDE avec le n° 57349
- Le championnat U14 Mixte est homologué FIDE avec le n° 57350
- Le championnat U16 Mixte est homologué FIDE avec le n° 57351

Article 3:

Clôture des inscriptions : mercredi 30 novembre à 23h59. Le championnat se déroule en 5 rondes.

Pour les U8 et U10 à Avoine le samedi 3 décembre 2022 la 1^{ère} ronde est à 14h .

Les rondes suivantes s'enchaîneront dans un délai de 5 min après la fin de la dernière partie.

Pour les U12 , U14 , U16 à Tours le dimanche 4 décembre , le pointage s'effectuera de 8h45 à 9h30 .La 1ère ronde débutera à 10h.

Horaire des rondes suivantes :

R2 : 11h15 R3 : 13h15 R4 : 14h30 R5 : 15h45

Proclamation des résultats vers 17h00

Le système de départage est

1) le buchholz tronqué,

2) le cumulatif

Le classement de la grille américaine sera celui pris en compte pour l'attribution des titres. Aucun blitz de départage ne sera organisé en cas d'égalité.

Article 4 : Rappel des règles pour les joueurs débutants

L'article A4 s'appliquera lors du tournoi (placement incorrect des pièces sur l'échiquier, placement incorrect de l'échiquier, achèvement d'un coup illégal).

- article 4 Un arbitre qui voit une violation de l'article 4 doit intervenir, sans attendre la demande du joueur.
- article 4.d En cadence rapide, l'arbitre signale le tombé du drapeau, s'il le constate.
- coups illégaux : un coup illégal est achevé une fois que le joueur a appuyé sur la pendule.

Annexe A4.b du jeu rapide

- utiliser les 2 mains pour effectuer une prise, une promotion, le roque est un coup illégal, articles 4.1 et 7.7.1
- si le joueur a déplacé un pion sur la rangée la plus éloignée, appuyé sur la pendule, mais n'a pas remplacé le pion par une nouvelle pièce, le coup est illégal : article 7.5
- prendre le roi de l'adversaire est un coup illégal, article 1.2
- déclencher la pendule de l'adversaire sans jouer de coup est un coup illégal article 7.8.1

Article 5 : Application des coups illégaux dans le tournoi

Le joueur achevant un coup illégal se voit attribuer une pénalité de 2 min à la pendule (rajoutées au temps de son adversaire).

Après le 2^{ème} coup illégal achevé dans la partie et constaté par l'arbitre, celle-ci sera définitivement perdue.

Article 6 : Comportement des joueurs

A l'issue de chaque rencontre, les joueurs

- remettront les pièces en place sur l'échiquier puis
- annonceront **ensemble** le résultat à l'arbitre référent de leur tournoi.

- Les téléphones portables doivent demeurer éteints ; tout son émis par un téléphone entraîne la perte de la partie.
- Si quelqu'un observe une irrégularité, il peut uniquement en informer l'arbitre (Article 12.7). Les joueurs d'autres parties ne doivent ni parler ni n'intervenir d'aucune façon dans une partie.

Les spectateurs ne sont pas autorisés à entrer dans les salles de jeu. L'arbitre expulsera les contrevenants de la salle de jeu.

Tout joueur qui a terminé sa partie devient spectateur et il est souhaitable qu'il ne reste pas debout autour d'une partie en cours.

- Entre chaque ronde, les joueurs utiliseront les gels hydroalcooliques mis à disposition pour se désinfecter les mains.
- Les pièces de chaque échiquier seront désinfectées avant et après chaque ronde.

Article 7 :

S'il y a un protocole sanitaire en vigueur alors il s'appliquera sur toute la durée des compétitions pour les organisateurs, les joueurs et les accompagnants.

Fait à Tours le 02/11/2022

L'arbitre Principal

Jean-Noel GRATEAU

Le Président du CDJE37

Michel KRAUSS

Jean-Noel GRATEAU
ÉCHIQUEUR TOURANGEAU
Initiation / Perfectionnement - Compétition
3, Rue Molière - 37000 TOURS
Tél. : 02 47 66 24 80

